VILLE DE SAINT-DIE-DES-VOSGES

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

07 mars 2014 – n° 25

140025

PERSONNEL TERRITORIAL – TABLEAU DES EFFECTIFS

VU la loi 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée, portant droits et obligations des fonctionnaires,

VU la loi 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique territoriale et plus particulièrement son article 34 relatif aux emplois,

Considérant que différentes modifications du tableau des effectifs s'avèrent nécessaires à des titres divers suite au transfert de personnel à la Communauté de Communes des Vallées de la Haute-Meurthe ou en vue de la mutation des agents du Centre Communal d'Action Social vers la Ville de Saint-Dié-des-Vosges

LE CONSEIL

Après en avoir délibéré,

- APPROUVE :

* suite au transfert de personnel à la Communauté de Communes des Vallées de la Haute-Meurthe,

◇ La suppression de:
- 5 postes d'adjoint administratif 2° classe
- 1 poste d'adjoint administratif 1° classe
- 3 postes d'adjoint technique 2° classe
- 1 poste d'éducateur jeunes enfants
- 1 poste d'éducateur des APS principal 1° classe
- 1 poste d'éducateur des APS principal 2° classe

* en vue de la mutation des agents du Centre Communal d'Action Social vers la Ville de Saint-Dié-des-Vosges,

◇ La création de
- 1 poste d'Adjoint Technique Principal 2° classe à temps non complet (50%)
- 1 poste d'Adjoint Technique Principal 2° classe à temps complet
- 1 poste d'Agent de Maîtrise Principal à temps complet

◇ La suppression de:
- 1 poste de Rédacteur Principal 1° classe à temps complet
- 1 poste d'Agent Social 2° classe à temps complet
- 1 poste d'Infirmière Classe Normale à temps complet
- 1 poste d'Agent de Maîtrise à temps complet
- 1 poste d'Adjoint Technique 2° classe à temps complet
- 2 poste d'Adjoint Technique 2° classe à 57,14 %
- 1 poste d'Adjoint Technique 2° classe à 25.65 %
- 2 postes d'Ingénieur

ADOPTE A L'UNANIMITE

Extrait certifié conforme
Le Maire,

Christian PIERRET

REPUBLIQUE FRANCAISE

ARRONDISSEMENT
DE SAINT-DIE DES VOSGES

Nombre effectif des Membres du Conseil Municipal.....	*35*
Nombre des Membres en exercice.....	*35*
Nombre des Membres présents à la séance.....	*34*
Procurations.....	*1*

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 07 mars 2014

Le Conseil Municipal réuni en session ordinaire sous la présidence de Christian PIERRET, Maire, assisté de Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBAUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Adjoints.

Etaient présents :

Christian PIERRET, Lovely CHRETIEN, Pierre LEROY, Chantal WEILL, Romuald GBEDEY, Daniel CHRISTOPHE, Olivier CASPARY, Jacqueline FRESSE, Pierre ENKAOUA, Madeleine FEVE-CHOBAUT, Antoine SEARA, Francine HABERT, Patrice COCHET, Salvatore ARENA, Cécile ANTOINE, Gilberte BELEY, Joëlle BERNARD, Dominique VALENTI, Benoît LARGER, Marie-Claude JARRIGE, Mohammed TAJI, Ozan RUMELIOGLU, Bineta ABDOULAYE, Catherine GRAVIER, Fabienne TARUFFI, Michel DORNER, Jean-Louis BOURDON, Francine WALTER, Françoise LEGRAND, Serge VINCENT (procuration à C.Saint-Dizier du point n°2 au point n° 12), Vincent BENOIT, Ramata BA (procuration à Francine WALTER du point n° 1 au n° 2), Catherine SAINT-DIZIER et Sébastien ROCHOTTE.

Excusé et a donné procuration :

Patrick BERNARD à Christian PIERRET

Mademoiselle Bineta ABDOULAYE est désignée en qualité de SECRETAIRE DE SEANCE.